



Communiqué

Ce lundi 4 mai, lors d'une réunion des grévistes de TFN au siège de la CGT avec la CGT DDFiP (périmètre du donneur d'ordre), la CGT Finances et la CGT du champ professionnel du nettoyage (syndicat et fédération), ceux-ci ont réaffirmé leurs revendications :

- 1^{er} - Retrait de la sanction prononcée à l'encontre d'une des salariés.
- 2^e - Passage aux 16 H de travail hebdomadaires sur les sites des Finances Publiques des salariés suivants pour 16 salariés
- 3^e - Prime de blanchisserie de 15€ accordée à tous les grévistes
- 4^e - Assurance du paiement des heures de remplacement sous forme d'heures complémentaires ou de complément d'heures lorsque des heures sont effectuées en plus de celles figurant au contrat.
- 5^e - Garantie pour les salariés remplaçants d'effectuer un volume d'heures identique à celui des salariés remplacés
- 6^e - Suppression de la clause de mobilité
- 7^e - Meilleur accès à l'information relative au plan de formation : information au moins une fois par an, par courrier envoyé au domicile ou remis par le chef d'équipe ou l'inspecteur
- 8^e - Octroi de 2 tenues par an et par salarié et distribution immédiate d'une nouvelle dotation
- 9^e - Réexamen de l'aménagement des postes de travail des salariés handicapés, sans alourdir la charge de travail des autres salariés
- 10^e - Régularisation des montants liés à la prise en charge des titres de transports (pass nigo)
- 11^e - Examen des classifications d'emplois et reclassement:
- 12^e - Passage de CDD en CDI pour deux salariés à l'issue des remplacements qu'elles effectuent avec affectation sur place si la personne remplacée ne revient pas
- 13^e - Paiement d'une prime de remise en état des locaux correspondant aux jours de grève

Le syndicat CGT de la DGFIP, du périmètre donneur d'ordre, soutient les grévistes dans leur action ; et exige de son administration et donc l'Etat, de faire respecter les clauses des cahiers des charges et de respecter le droit du travail.

L'UGFF-CGT, la Fédération des Finances-CGT, la CGT-Finances Publiques appellent tous les agents à soutenir les grévistes dans leur action, en lien avec la CGT du champ professionnel pour qu'enfin aboutissent leurs revendications.

Montreuil, le 5 mai 2015

TFN
251 RUE DE CRIMEE
75019 PARIS

Dénomination	TFN PROPRETE ILE DE FRANCE
Adresse	251 RUE DE CRIMEE 75019 PARIS 01 40 36 96 81 – pas de télécopie !
Téléphone	Afficher le téléphone
SIREN	339 718 421
SIRET (siege)	33971842100466
N° de TVA Intracommunautaire	Obtenir le numéro de TVA
Activité (Code NAF ou APE)	Nettoyage courant des bâtiments (8121Z)
Forme juridique	SASU Société par actions simplifiée à associé unique
Date immatriculation RCS	31-12-1986 Voir les statuts constitutifs
Date de dernière mise à jour	06-03-2015 Voir les statuts à jour
Tranche d'effectif	20 à 49 salariés
Capital social	457 347,00 €
Chiffre d'affaires 2013	212 612 100,00 €